



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1056

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'Association « Jazz à cours et à jardins » pour l'organisation du festival «Jazz à cours et à jardins » du 3 au 7 juin 2015 dans plusieurs lieux des 5e, 6e et 9e arrondissements

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1056 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION « JAZZ A COURS ET A JARDINS » POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL «JAZZ A COURS ET A JARDINS » DU 3 AU 7 JUIN 2015 DANS PLUSIEURS LIEUX DES 5E, 6E ET 9E ARRONDISSEMENTS (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 avril 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Jazz à cours et à jardins » a sollicité l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation du festival « Jazz à cours et à Jardins », du 3 au 7 juin 2015, dans plusieurs jardins des 5^e, 6^e et 9^e arrondissements.

Créée le 23 juillet 2010, l'Association « Jazz à cours et à jardins » a pour but de soutenir et encourager des rencontres artistiques interdisciplinaires autour du jazz et des musiques connexes en plein air, dans des cours, jardins et parcs publics ou privés.

En 2014, la 3^e édition avait rassemblé environ 2 500 personnes sur les 5 jours avec une programmation pluri-artistique (marionnettes, saxophone, clarinettes, flûtes à bec et accordéon, concerts de guitare, harpe, contrebasse, batterie, concerts festifs de jazz manouche, trompettes, guitares, piano/voix, et percussions) uniquement dans le 5^e arrondissement.

Cette année, la 4^e édition de « Jazz à cours et à jardins » a pour thématique « musique en herbes folles » et propose plus d'une trentaine de concerts variés et gratuits s'adressant à tout public.

Ils auront lieu pendant 5 jours au cœur de lieux insolites et de jardins ouverts ou non au public les autres jours de l'année : jardin de la Visitation, jardin Terrasses, jardin Puits, jardin Myrelingue à la Sarra, jardin de l'hôpital de Fourvière, au collège hôtel, jardin de l'esplanade de la Basilique de Fourvière, jardin Angélu et le jardin Cervantès dans le 5^e arrondissement. Des nouveaux jardins vont être investis dans le 6^e arrondissement : centre Louis Braille et le jardin du boulevard des Brotteaux et dans le 9^e arrondissement. Plusieurs jardins sont privés et appartiennent à des particuliers prêtés à l'occasion de ces concerts.

Des têtes d'affiche, des groupes confirmés mais aussi des talents moins connus se produiront dans les différents lieux. Des musiciens régionaux dont le courant musical est le rock progressif et alternatif sont prévus : Yves Matrat (Factory), Gilbert Gandil (Pulsar) et des groupes célèbres du mouvement : Didier Malherbe, le groupe anglo-franco-australien Gong et Hadouk trio. Une place importante sera également laissée aux musiques du monde et leur relecture par des jazzmen : les Musgaña » (Espagne), le new tango nuevo du duo Berthes /Destours, les improvisations Koto de Mitsouko Hanamura...

La programmation complète est en cours de finalisation.

Cet événement permettra aux passionnés et aux curieux de participer à de nombreux concerts de groupes connus et locaux en découvrant de nombreux instruments issus de courants musicaux variés, notamment de jazz, au cœur de jardins souvent inaccessibles.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de plusieurs styles musicaux dont le jazz à travers une programmation artistique de qualité ;
- permettre de découvrir des lieux insolites des différents arrondissements ;
- mettre en avant des artistes confirmés et locaux actifs sur le territoire ;
- fédérer les habitants autour d'un événement musical et festif.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 58 992 €.

Une subvention de 1 000 € a été allouée, en 2014, à l'Association « Jazz à cours et à jardins », par délibération n° 2014/76 du 26 mai 2014.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « Jazz à cours et à jardins », je propose de lui allouer une subvention de 2 000 €.

Vu l'avis du Conseil des 5^e, 6^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention de 2 000 € est allouée à l'Association « Jazz à cours et à jardins », pour l'organisation du festival « Jazz à Cours et à Jardins » du 3 au 7 juin 2015, dans différents lieux de Lyon des 5^e, 6^e et 9^e arrondissements.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN